# PV de l’Assemblée Générale du mardi 4 novembre 2014

De l’Association Pourquoi la route ?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Mot de Bienvenue du Président – Elections des scrutateurs

Le Président de notre association, Monsieur Pierre Berclaz, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il désigne un scrutateur.

1. Approbation du PV de l’assemblée générale 2013

Le PV de l’AG 2013 est approuvé à l’unanimité par l’Assemblée.

1. Rapport du Président

Nous sommes toujours dans l’attente d’une réponse de l’Etat du Valais concernant les diverses oppositions envoyées par notre Association et ses membres.

L’Etat du Valais présente un déficit de 80 millions, déficit qui devra être comblé sur 3 ans. La situation financière du Valais n’est pas excellente actuellement...

La situation actuelle présente une Zone réservée routière (zone de planification),dont la mise en réserve a été prolongée de 3 ans en juin 2014 (soit jusqu’en juin 2017). L’Association et ses membres ont renouvelé leur opposition à la mise en réserve du tracé. Chacun a reçu un accusé de réception, annonçant que les oppositions seront traitées par le Service Juridique du Département et invitant à se référer aux publications officielles.

Lors de l’Assemblée Primaire du 10 juin de la Commune de Savièse, l’AP a accepté d’être membre de l’Agglo Sion. Celle-ci prévoit un réaménagement du Centre de Roumaz avec, entre autres projets, la modification du tracé de la route et la construction d’un trottoir. Ces mesures amélioreront ainsi la sécurité des piétons. L’un des arguments en faveur de la route de contournement tombe. Le Président de Savièse est resté vague quant au projet de ladite route. Pour que celle-ci se fasse, 6 millions et demi doivent être versés par la commune. Somme considérable, au vu des projets en cours d’aménagement du quartier de la Rue du Stade, près du terrain de football.

Monsieur Berclaz informe l’assemblée présente du retrait de notre avocat, Me Pont, qui ne souhaite plus prendre de nouveaux dossiers. Nous nous retrouvons donc sans conseiller judicaire.

A la fin de l’été, Agglo Sion a rendu public le rapport d’examen des divers projets soumis à la Confédération. Les commentaires concernant la route de contournement sont : rapport coût/utilité insuffisants. (Le rapport peut être consulté sur le site de notre Association.)

1. Présentation des comptes 2013

Les comptes de l’Association Pourquoi la route, présentent au 31.12.2013 les chiffres suivants :

Total produits CHF 1’828,40

Total charges CHF 869.90

Soit une fortune qui s’élève à CHF 958,50

Ce montant est l’avoir qui figure au solde du CCP de l’Association.

1. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes

Monsieur Aymeric Demaugé, membre du Comité et contrôleur des comptes, atteste avoir eu accès aux comptes et aux pièces y relatives, et après vérification, il déclare n’avoir constaté aucune anomalie. Il propose à l’Assemblée Générale de les accepter.

Les comptes sont approuvés à l’unanimité.

1. Election statutaire

Le Comité aimerait qu’une personne de Granois (région Nord du tunnel projeté) adhère au comité et propose à l’assemblée d’y songer. Il précise qu’il ne s’agit pas d’un gros travail. Maximum 3 ou 4 séances par années. Le comité in globo poursuit ses activités. L’assemblée accepte de reconduire le Comité.

1. Pouvoir au comité d’agir et de faire opposition

Le Comité s’engage à chercher un nouvel avocat qui puisse conseiller l’Association et ses membres, le cas échéant. Le Comité demande à l’Assemblée de lui donner décharge afin de choisir cette personne. Pierre Berclaz demande à l’Assemblée de faire savoir au Comité si elle connaît un légiste compétent pour défendre nos intérêts.

Le Président de la Commune de Savièse, Monsieur Michel Dubuis a déclaré, par voie de presse, que la mise à l’enquête pour le projet de route de contournement serait présentée par le Canton durant l’automne 2014. Pierre Berclaz contrôlera le bulletin officiel.

L’assemblée générale accepte de donner ces compétences au comité.

1. Information sur la situation actuelle

Le projet de route de contournement étant une route cantonale, l’Etat devra assumer environ le 70% de la facture. Or les comptes du Canton ne sont pas bons.

Prochainement, le peuple valaisan sera appelé à voter sur le paquet ETS1, qui permettra de faire 30 millions d’économie. L’argent devra être pris ailleurs.

Pierre Berclaz indique que les priorités cantonales sont : l’évitement de Stalden et le contournement de Sierre. La situation actuelle est donc plutôt positive pour nous. Ce qui ne signifie pas que la route ne se fera pas ultérieurement.

1. Divers

La question est posée concernant un projet de route passant par Vuisse ; c’est le Comité de notre association qui avait proposé cette possibilité, et non pas les autorités compétentes. Le Comité n’a rien entendu allant dans ce sens.

L’Assemblée demande si le Patrimoine de Granois a pris position concernant la route de contournement ?

Certains membres de notre Comité ont essayé de contacter le Président du Patrimoine de Granois, sans succès.

Le Président clôt la séance à 20h15, remercie les participants et les invite à partager le verre de l’amitié.

Savièse, 4 novembre 2014

*PV rédigé par Romaine Mudry, Vice-Présidente.*

Romaine Mudry Pierre Berclaz